



DÉPARTEMENT DU HAUT RHIN
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Au coeur du Bassin Potassique

Dossier n° PC 068 376 23 J 0016

Date de dépôt : 15/05/2023

Date d'affichage de la demande en mairie :
15/05/2023

Demandeur : TREFLE VERT

représentée par Monsieur JUNG Frédéric
Pour : Construction d'un bâtiment de type
commercial et l'aménagement d'un parking

Adresse du terrain : ZA du Carreau

Cadastré : 47 0085, 47 0039

Affaire suivie par : Monsieur Robin STERLE - Instructeur du Droit des Sols

CERTIFICAT DE PERMIS DE CONSTRUIRE TACITE délivré par le Maire au nom de la Commune

Monsieur,

Par la présente, je vous informe que vous avez obtenu une autorisation tacite pour votre demande de permis de construire déposée auprès de notre service d'urbanisme le 15/05/2023.

En vertu de l'article R.424-1 du Code de l'urbanisme, le silence gardé par l'administration pendant un délai de 3 mois à compter de la réception d'une demande de permis de construire vaut décision d'acceptation. Le délai de 3 mois est expiré depuis le 15/08/2023.

Ainsi, conformément à la législation en vigueur, nous vous délivrons ce certificat d'autorisation tacite.

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe le dossier de permis de construire avec l'ensemble des pièces jointes.

Vu le dossier spécifique, permettant de vérifier la conformité des Etablissements Recevant du Public aux règles d'accessibilité et de sécurité contre l'incendie et la panique, numéroté n° AT 068 376 J 0010 délivré la 25/07/2023

Vu l'avis favorable de la Préfecture du Haut-Rhin Direction de la réglementation – Secrétariat de la CDAC en date du 07/06/2023,

Vu l'avis, relatif à l'assainissement, du SIVOM de l'agglomération mulhousienne en date du 05/07/2023,

Vu l'avis tacite d'ENEDIS Accueil Raccordement Electricité en date du 26/06/2023.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Fait à WITTENHEIM, le 14 FEV. 2024

Antoine HOME
Maire de Wittenheim

